

**« Organiser des activités ludiques encourageant la participation, toutes générations confondues, des habitants de Chêne-Bourg »**

**Situation dans le domaine de l'action projetée et justification :**

Au sein de la commune de Chêne-Bourg, nombreuses sont les activités de loisirs, culturelles ou sportives destinées aux enfants. De grande qualité, ces dernières concernent des domaines très variés qui, selon les principaux acteurs concernés, répondent bien la demande.

Toutefois, les occasions durant lesquelles grands-parents, parents, jeunes et enfants ont la possibilité de partager conjointement des moments ludiques sont relativement rares. En effet, les activités proposées se pratiquent souvent entre enfants ou jeunes d'une même catégorie d'âge. Par ailleurs et de plus en plus fréquemment, ces moments de détente se résument à des « parcages » durant lesquels l'enfant (ou le jeune) se retrouve seul devant des écrans de télévisions, d'ordinateurs ou de consoles de jeux.

Afin d'éviter que chacun ne se replie davantage chez lui, des efforts sont déjà entrepris. Par exemple, de 17h à 20h durant trois dimanches au mois de décembre 2006 (pour la première fois), le Centre de Loisirs de Chêne-Bourg a proposé aux familles de se retrouver autour des activités suivantes : jeux de société en famille, écoute de contes, projection d'un film. Aussi, en ce même lieu, l'expérience « sucré-salé » rencontre-t-elle un succès grandissant depuis 5 ans en accueillant, trois dimanches matin de janvier, environ 50 personnes (parents et enfants) pour des petits-déjeuners.

L'intérêt soulevé par des festivités telles que celles organisées lors de l'accueil des nouveaux habitants de Chêne-Bourg au début de l'automne 2006 est également à souligner : à cette occasion, le petit tournoi de foot qui s'est tenu sur la place Favre ainsi que la possibilité de découvrir des jeux d'autrefois, ont procuré, apparemment, autant de plaisir aux enfants qu'à leurs parents ! Enfin, l'exposition « A vous de jouer » qui s'est tenue récemment à Chêne-Bougeries a provoqué, quel que soit l'âge des participants, le même enthousiasme !

Le besoin et le plaisir de jouer ensemble sont bel et bien présents à Chêne-Bourg : augmentons donc en fréquence les opportunités de les satisfaire!

**Objectifs visés :**

L'objectif central de l'action est de mettre en place des moments de convivialité et d'activités partagées, ludiques, gratuits et adressés à tous: autant de *sessions hivernales et estivales de jeux* (intra et extra muros) permettant des échanges intergénérationnels ! Ces activités organisées peuvent également s'envisager, du moins pour certaines, comme des formes d'aide à la parentalité. Pour répondre à ces objectifs, il s'agirait :

- A) D'incorporer des moments ludiques au programme de manifestations déjà existantes sur la commune (fête de la musique, accueil des nouveaux habitants, etc.).
- B) De créer un ou des nouveaux événements annuels marquants. Par exemple : organiser une Fête du jeu (étalée sur un week-end ou sur une semaine), accueillir au Point Favre des expositions itinérantes sur le jeu (telles que « A vous de jouer »), élaborer un rallye sur le territoire communal, créer des zones temporaires de jeux dans l'espace public extérieur (rue, parc, etc.), etc.

### **Pertinence développement durable de l'action :**

*Pôle social* : la rencontre régulière des différentes générations autour de moments ludiques garantit l'épanouissement des individus et une cohésion sociale.

*Pôle économique* : l'accumulation de moments de détente et de rire est, sans aucun doute, bénéfique à tous les types de relations : peu importe qu'ils soient de nature économique ou pas!

*Pôle environnemental* : sans contradiction... si les jeux proposés n'ont pas une origine ou un effet néfaste sur l'environnement.

### **Description et mise en place de l'action :**

En ce qui concerne la promotion des *sessions estivales et hivernales de jeux*, différents niveaux d'information doivent être utilisés. Il s'agit notamment de respecter la différence des publics cible *adultes* et *enfants*. Les moyens suivants sont à envisager :

- Pour les adultes : créer une édition spéciale du *Chênois* sur le thème du jeu (avec articles sur les jeux d'autrefois et d'aujourd'hui par exemple) et mettre en place une rubrique régulière avec un agenda concernant les événements à venir.
- Pour les enfants : organiser des interventions régulières dans les écoles d'une personne faisant une présentation détaillée des animations à venir; à cette occasion, assurer la distribution de « papillons » avec un logo reconnaissable par les enfants (le logo de l'Agenda 21 communal pourrait être utilisé à cet effet) et contenant le programme des activités ludiques de la période.

Une étroite collaboration avec la ludothèque « Les Diablotins » ainsi qu'avec le CSSM est à développer (locaux et personnes compétentes à disposition, prêts de jeux, etc.). En été, par exemple, la possibilité d'utiliser l'espace couvert de la patinoire pour y installer des activités ludiques temporaires est à prévoir. Enfin, un animateur du Centre de loisirs de Chêne-Bourg serait à même de coordonner la mise en place de ces journées et d'en faire une promotion active.

### **Calendrier :**

Adoption et mise en place de cette proposition dans les meilleurs délais.

### **Responsables :**

Le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge de *culture et loisirs*, le-la Président-e de la Commission *culture et loisirs*, le-la Secrétaire général.

### **Partenaires et mode de participation :**

Les acteurs suivants sont directement interpellés: la ludothèque « Les Diablotins », le Centre de Loisirs et de Rencontres de Chêne-Bourg, le Centre Sportif de Sous-Moulin, sans oublier les habitants et les jeunes motivés pour tenir et animer des stands et/ou postes de rallye.

### **Budget :**

A préciser.

### **Indicateurs de développement durable:**

- Nombre d'enfants, de jeunes, de parents et de grands-parents participant aux activités de jeux proposées.

### **Suivi et amélioration continue :**

- Sondage de satisfaction et bilan annuel des activités (rééditions l'année suivante de celles ayant connu du succès)